## Alain Lambert

Président de la Communauté urbaine d'Alençon

Ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire

le 28 février 2004

Chère Madame, cher Monsieur,

Les 21 et 28 mars prochains se dérouleront les élections cantonales qui permettront de désigner votre conseiller général pour les six prochaines années.

Ces élections constituent un enjeu majeur pour notre département de l'Orne et mais aussi et surtout pour notre canton (qui regroupe les communes de l'Alençon, Larré, Semallé, Cerisé, Radon, Vingt-Hanaps, Forges, Valframbert).

Les nouvelles lois de décentralisation vont en effet renforcer considérablement les compétences qu'aura à exercer le Conseil général dans des secteurs aussi divers que :

- la solidarité au travers des politiques en faveur de la famille, des personnes âgées, des personnes en difficultés sociales, des handicapés ;
- le développement économique et les politiques en faveur de l'emploi ;
- l'aménagement du territoire avec le transfert de l'Etat au département de certaines routes nationales et la diffusion des technologies de l'information et de la communication tel que le haut débit.

Or, c'est dans notre canton d'Alençon Est que le développement économique de notre bassin de vie va se jouer pour les trente ans qui viennent avec l'arrivée de l'autoroute A28 et des aménagements qu'elle va entraîner. Il ne faut pas rater ce grand rendez-vous mais au contraire anticiper ce développement qu'il faudra maîtriser afin de garantir à cet espace un aménagement harmonieux entre l'espace rural et l'espace urbain.

Parce que je suis convaincu qu'une grande part de l'avenir de l'Orne et d'Alençon va se jouer ici sur ce territoire et parce qu'il faudra peser sur les choix qui seront faits au sein de l'assemblée départementale, je vous propose ma candidature qui constitue aussi un retour aux sources puisque vous avez été les premiers à me faire confiance.

Dans quelques jours, je viendrai à votre rencontre pour vous exposer les propositions que j'entends faire pour l'Orne et notre canton.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Alain Lambert